



CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELE
N° 95.00.382.007.0 DU 3 OCTOBRE 1995

Compteur d'eau froide SAPPEL modèle ALTAÏR (CLASSE C)

LE PRESENT CERTIFICAT EST ETABLI EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 71/316/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 MODIFIEE PAR LA DIRECTIVE 83/575/C.E.E. DU 26 OCTOBRE 1983 RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DE LA DIRECTIVE 75/33/C.E.E. DU 17 DECEMBRE 1974 CONCERNANT LE RAPPROCHEMENT DES LEGISLATIONS DES ETATS MEMBRES RELATIVES AUX COMPTEURS D'EAU FROIDE, DU DECRET N° 73-788 DU 4 AOUT 1973 MODIFIE PAR LE DECRET N° 84-1107 DU 6 DECEMBRE 1984, PORTANT APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE ET DU DECRET N° 76-130 DU 29 JANVIER 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : COMPTEURS D'EAU FROIDE.

FABRICANT

SAPPEL S.A., 67, rue du Rhône, 68300 Saint Louis, France.

OBJET

Le présent certificat complète le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 95.00.382.003.0 du 9 mai 1995 (1).

CARACTERISTIQUES

Le compteur SAPPEL modèle ALTAÏR est un compteur volumétrique à cartouche modulaire, destiné au mesurage de l'eau froide. Il peut être équipé d'un dispositif émetteur d'impulsions.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

Débit nominal Q_n : 1,5 m³/h et 2,5 m³/h

Pression maximale de service : 12 bar

Perte de pression à Q_{max} : 1 bar

Diamètre nominal de l'embase : 15 mm ou 20 mm

Portée du totalisateur : 9 999,999 9 m³

Unité de chiffraison : 0,1 dm³

Echelon de vérification : 0,05 dm³

Valeur d'une impulsion : 1 dm³.

Les autres caractéristiques restent inchangées.

(1) Revue de Métrologie, mai 1995, page 473.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le signe d'approbation de modèle figurant sur le compteur est identique à celui fixé par le certificat ci-dessus cité.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Pour la vérification primitive, les débits d'essai sont les suivants :

- débit minimal : 15 dm³/h
- débit de transition : 22,5 dm³/h
- débit maximal : 5 m³/h.

DEPOT DE MODELE

Les plans ont été déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Alsace et chez le fabricant sous la référence DA.01.154.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 9 mai 2005.

REMARQUE

L'indication relevée à distance n'est pas soumise au contrôle de l'Etat.

ANNEXES

Dessin n° 6237.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

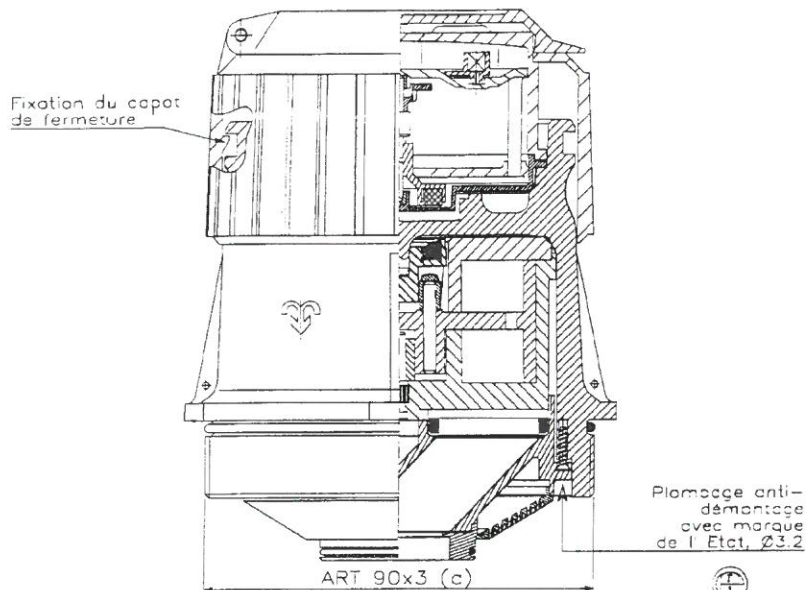




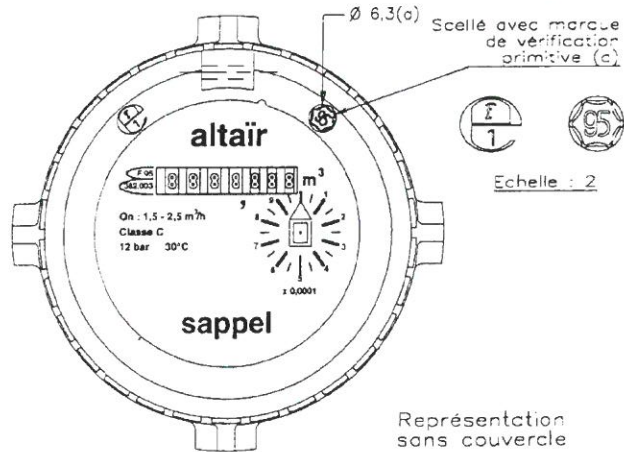
■ N° 6237

COMPTEUR D'EAU FROIDE SAPPEL, ALTAÏR

Compteur volumétrique SAPPEL DN15, DN20
ALTAÏR Qn1,5 et Qn2,5 pour eau froide



Echelle : 2



Echelle : 2

